



Procès-verbal

Commission Pratiques féminines

Réunion du : 22 novembre 2021
A : Besançon - siège du district Doubs/Territoire de Belfort - 9h30-12h15

Présents : Stéphanie BARBIER - Marc TISSERAND - Michel MALIVERNAY-
Christophe GIRARDET - Patrice STEVENOT - Claire LOUVRIER
(partiellement à distance)

1°) ECHANGES SUR LES COMPETITIONS FEMININES REGIONALES

La commission exprime ses inquiétudes notamment vis-à-vis du championnat R2F. Les clubs sont confrontés à des effectifs « tendus », à des blessures et à des déplacements conséquents. Ce n'est pas évident de motiver les filles pour aller jouer « loin » surtout quand il n'y a pas de résultat !!

Il est notamment fait état du fait que les clubs avaient été interpellés en début de saison et qu'il n'a pas été forcément tenu compte de leur avis.

La commission s'engage à interpellier la commission régionale compétente sur ce sujet.

2°) POINT SUR LES COMPETITIONS EN COURS

Nous arrivons au terme de la phase automne. Sans tenir compte des quelques matches restant à jouer la commission exprime sa satisfaction quant à la conduite des compétitions programmées. Nous constatons qu'il y a globalement très peu de forfaits, sachant que l'objectif premier est de permettre aux féminines de jouer.

Dans cet esprit, il ne sera pas programmé de matches à partir du 10 décembre, la priorité étant donnée au futsal. Maintenant les clubs qui n'auront pas pu jouer les derniers matches programmés par exemple le 4 décembre chez les jeunes, ont toujours la possibilité de les jouer en se mettant d'accord entre eux.

En revanche nous constatons un certain nombre de « dérapages » au niveau sanitaire. La vérification des licences et des « pass sanitaires » est à faire systématiquement avant chaque match sous la responsabilité du club recevant en collaboration avec l'arbitre du match.

Concernant l'organisation de la phase « printemps » le document annexe à ce PV est à remplir par tous les clubs leur permettant de préciser leurs équipes, des évolutions étant susceptibles d'intervenir : passage de foot à 8 vers le foot à 11 et vice versa, suppression d'une entente pour création d'équipes, engagement de nouvelles équipes, intégration de clubs nouveaux, changement de catégorie, Pour rappel, tableau ci-joint des « années d'âge » pour toutes les catégories. Retour demandé pour le 15/12 au siège du district d'appartenance.

3°) ORGANISATION PRINTEMPS 2021

La commission étudie un avant-projet du calendrier, les axes suivants étant retenus

- Dans toutes les compétitions (hors le critérium foot à 8 loisir) constitution de 2 niveaux à partir de l'ensemble des résultats de l'automne.
- Base de compétition : 10 journées dites de championnat
- Organisation de coupes en séniors à 11, séniors à 8, U17 à 11 et U15 à 8
- Début des compétitions : week-end des 5 et 6 mars 2022
- Finales des coupes : week-end des 11 et 12 juin 2022

4°) COUPES

La commission exprime son souhait de voir doter par le Crédit Agricole (convention en cours) les finales de nos coupes soit festival U13, finales foot à 11 pour 2 équipes et finales foot à 8 pour 4 équipes.

En séniors à 8, les équipes engagées en « critérium foot loisir » pourront s'inscrire à la coupe « séniors à 8 » avec obligation de respecter les années d'âge (pas de joueuses U15 et U16 - maximum deux U17)

5°) FUTSAL

La commission souhaitait organiser une finale dite « de secteur » entre les finales départementales et les finales régionales. Cette proposition soumise comme il se doit à l'approbation de nos deux districts n'a pas été validée.

6°) QUESTIONS DIVERSES

- Gestion des dossiers « disciplinaires » et « statutaires ». Afin de répondre positivement à l'interpellation de la commission de discipline du DTB, nous proposons que les matches « séniors à 11 » soient totalement sous la gestion DTB dans la mesure où il y a un lien avec les compétitions ligue. Pour les autres catégories, lorsqu'il s'agit d'un dossier entre deux clubs du même district il est transmis au comité concerné après avis de la commission.

Prochaine réunion : lundi 10 janvier 2022 à VESOUL à 9 H 30 avec notamment à l'ordre du jour la validation du calendrier et la constitution des groupes.

**Le Représentant du District de
HAUTE SAONE**

M.MALIVERNAY

**Le Représentant du District du
DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT**

C GIRARDET